

Organisation de la rentrée et protocole sanitaire. Ecole maternelle Faroux 2. Compiègne.

Année scolaire 2020/2021.

Une rentrée dans le respect des gestes barrières :

Afin d'éviter un regroupement trop important d'adultes dans l'école, la rentrée des élèves de petite section est échelonnée sur la matinée le **mardi 1^{er} septembre** afin de permettre aux familles d'accompagner leur enfant en classe.

Un seul adulte accompagnateur sera autorisé muni d'un masque. Du gel hydro alcoolique sera à disposition devant la classe.

4 groupes de 6 parents seront accueillis toutes les 30 minutes : 8h35-9h05-9h35-10h05.

Les accompagnateurs doivent quitter la classe avant l'arrivée du groupe suivant.

Les accompagnateurs des élèves des classes de moyennes et grandes sections déposeront leur enfant devant les accès propres à chaque classe entre 8h35 et 8h45 à l'extérieur de l'école.

Une vigilance importante durant les moments d'accueils et de sorties :

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire après nettoyage et désinfection des mains (lors des entrées pour les élèves de petite section devant la classe ou sur rendez-vous pour s'entretenir avec un membre de l'équipe éducative).

Les horaires de l'école maternelle Faroux 2 et ceux de l'école élémentaire Faroux B sont étagés d'un quart d'heure pour éviter les regroupements.

Horaires de l'école maternelle :

Matin : 8h35/8h45-11h45.

Après-midi : 13h35/13h45-16h45.

Lors des entrées et sorties **le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans même aux abords de l'école** (extérieur).

3 accès différents sont prévus (un par classe) pour éviter tout regroupement important d'adultes. Un marquage au sol est prévu pour permettre une distanciation physique entre les familles.

	Entrée :	Sortie :
Classe de PS de Mme El Khayari	Entrée par les escaliers de secours. Accueil échelonné toutes les 5 minutes après lavage des mains des adultes et des enfants.	Devant la porte principale de l'école maternelle (hall).
Classe de MS/GS de Mme Bonetti	Portail de l'accueil périscolaire.	Portail de l'accueil périscolaire.
Classe de MS/GS de Mme Lagarde	Devant la porte principale de l'école maternelle (hall).	Grand portail côté rue/ boîtes aux lettres.

Un affichage a été prévu afin de faciliter le repérage des accès par les familles.

Le rôle essentiel des parents d'élèves :

Les parents s'engagent à **ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (supérieure à 38 degrés), en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille** (symptômes gastriques, toux, écoulement nasal...)

Les élèves testés positivement au SARS-Cov2 ou dont un membre de la famille a été testé positivement ou identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école.

Dans tous les cas, en informer la directrice de l'école.

La limitation du brassage des élèves :

La limitation du brassage des élèves entre les différentes classes n'est pas obligatoire mais l'organisation de la journée de classe a été prévue pour éviter au maximum les brassages.

Les récréations sont échelonnées entre les 3 classes de l'école maternelle ainsi qu'avec l'école élémentaire :

	Matin :	Après-midi :
Classe de PS de Mme El Khayari	10h30-10h40	Pas de récréation
Classe de MS/GS de Mme Bonetti	10h40-10h50	15h40-15h50
Classe de MS/GS de Mme Lagarde	10h50-11h	15h50-16h

Les temps d'habillage et de déshabillage ne sont pas compris.

En cas d'intempéries les récréations sont organisées dans la salle de motricité, le hall et au sein de la classe.

Les créneaux d'utilisation de la salle de motricité sont propres à chaque classe.

Les décloisonnements organisés au sein de l'école ne nécessitent pas de brasser les élèves.

Le port du masque :

- **Est obligatoire à partir de 11 ans pour tous (enseignants, ATSEM, intervenants, accompagnateurs).**
- **Est interdit pour les élèves de l'école maternelle.**

Les règles de distanciation physique :

- Dans les espaces clos, **la distanciation physique n'est pas obligatoire pour les élèves** lorsqu'elle n'est pas matériellement possible et ne permet pas d'accueillir tous les élèves.
- Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs (ex : cour de récréation).
- **Elle doit s'appliquer le plus possible aux abords de l'école entre les accompagnateurs (à l'aide des marquages au sol).**

L'application des gestes barrières :

Les élèves bénéficieront d'une formation aux gestes barrières adaptée à leur âge et d'un accompagnement par les adultes de l'école.

Les gestes barrières doivent être appliqués par tous (élèves, parents, enseignants...).

Le lavage des mains :

Une attention particulière sera apportée aux lavages des mains (à l'eau et au savon pendant 30 secondes). Au gel hydro alcoolique si nécessaire sous la surveillance d'un adulte.

Au moins :

- à l'arrivée dans l'école.

- avant chaque repas.
- après être allé aux toilettes.
- le soir dès l'arrivée au domicile.

La ventilation, le nettoyage et La désinfection des locaux :

- Nettoyage des sols/ tables/ bureaux une fois par jour au minimum.
- Désinfection des interrupteurs/ poignées de portes au moins une fois par jour.
- Aération des locaux au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Aération au moins toutes les 3h.

Moyens de communication :

Un blog d'école a été créé afin de faciliter la communication entre l'école et les familles. Les familles sont invitées à le consulter chaque semaine.

<http://blogs.ac-amiens.fr/matfaroux2/>

La communication par email ou par téléphone est à privilégier dans la mesure du possible :

Coordonnées de l'école :

Tel : 03 44 20 32 88.

Courriel : ce.0601695s@ac-amiens.fr

Les familles sont invitées à communiquer aux enseignantes au moins une adresse email valide (Cf Fiche de renseignements).